Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 54 (1974)

Heft: 4

Rubrik: Flash sur les entreprises franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Flash sur les entreprises franco-suisses

Un consortium franco-brésilien qui se signale par une importante participation suisse a reçu commande pour la fourniture de 60 rames automotrices électriques pour le compte des chemins de fer de l'État de Sao Paulo (FEPASA). Ce consortium est constitué, pour ce qui est de la France, de deux sociétés appartenant aux groupes Jeumont-Schneider et Creusot-Loire, ainsi que de **Traction -CEM-Œrlikon** du groupe BBC, pour ce qui est du Brésil de Cobrasma industria e commercio SA et de **Industria electrica Brown-Boveri.** — D'après les indications fournies, le montant total de cette commande s'élève à 900 millions de francs. Les dix premières rames seront entièrement fabriquées en France, tandis qu'une partie très importante des cinquante suivantes sera confiée à des firmes brésiliennes sous licence des partenaires français. — La part des fabrications françaises représente un peu moins de la moitié du montant total du marché.

La SA (Suisse) pour l'**Électronique industrielle** (AGIE) à Losone-Locarno a octroyé à la société japonaise Tsugami Corporation à Tokyo une concession pour la fabrication de machines d'électro-érosion. Le partenaire japonais développera une machine d'un type déjà existant dont la précision est semblable à celle des aléseuses-pointeuses en vue d'une application nouvelle et très spécifique. L'AGIE se chargera de vendre ces machines en dehors du territoire japonais. Elle avait déjà conclu précédemment un contrat de concession avec la firme japonaise Hitachi-Seiko qui exporte plus de neuf dixième de sa production.

Un important regroupement vient de s'opérer dans le secteur industriel suisse de la machine-outil : les trois entreprises Tornos, Petermann et Bechler — toutes trois domiciliées à Moutier (Jura) — ont décidé de fusionner et d'appeler la nouvelle société **Moutier-Machines Holding SA.** Avec un effectif total de quelque trois mille salariés et un chiffre d'affaires dépassant 160 millions de FS, Moutier-Machines prend la première place des entreprises suisses de la machine-outil. Les sociétés fondatrices de la nouvelle holding sont des entreprises de type « familial ». Une dispersion des actions dans le public ne semble pas être prévue. — Tornos est le membre le plus ancien du nouveau groupe : sa constitution remonte à 1880. Petermann (fondée en 1902) s'était alliée à Tornos en 1968 (Tornos-Petermann). Quant à André Bechler SA, elle a été fondée en 1914. — D'après les déclarations de la direction du nouveau groupe, ce rapprochement n'a pas été rendu nécessaire par quelque difficulté économique éprouvée par l'un ou l'autre des partenaires; il a plutôt été motivé par des considérations portant sur la structure et la dimension des entreprises. Actuellement, la situation est bonne. Mais elle est susceptible de renversements brusques, notamment dans le secteur des exportations. Étant donné que 80 p. 100 de la production du nouveau groupe sont destinés à la clientèle étrangère, la mise en œuvre en commun des ressources de la rationalisation était indiquée.

La plus grande banque privée de Suisse (d'après son bilan) **Julius Bär** à Zurich a modifié son statut juridique en se transformant en société anonyme à partir du 1^{er} janvier 1975. Jusqu'à cette date, Julius Bär, fondée il y a quatre-vingt-cinq ans, était une société en commandite. La nouvelle raison sociale est Julius Bär & Cie SA. — Cette transformation n'entraîne ni modification dans les rapports de propriété, ni changement dans le cadre de direction de la Banque. Comme auparavant, celle-ci restera entre les mains des trois familles Bär représentées par quinze actionnaires qui, jusqu'alors, étaient propriétaires. On indique également que le caractère familial de la gestion sera conservé.

D'après une information que répercute notamment l'organe mensuel de l'Association européenne de libre-échange, la République populaire démocratique de Corée a commandé à l'industrie suisse des machines et divers équipements pour la fabrication de montres. Le contrat signé en Corée par les conseillers d'entreprise **Blanchut** et Bertrand de Genève porte sur un montant de 34 millions de FS. Il porte sur la fourniture d'équipements de production, la vente de savoir-faire technique et l'agencement complet d'une usine dont la production s'élèvera à 400 000 montres par année, destinées exclusivement au marché intérieur. Il s'agit du premier contrat de cette importance conclu par l'industrie suisse avec la Corée du Nord.



La marque qui équipe depuis un demi siècle l'industrie du fromage fondu avec des installations complètes de 2 à 50 t par jour, automatiques à 100 % (main-d'œuvre et surfaces réduites).

NOUVEAU — **GEMINI DY-DJ** (200 portions/min. mise en boîte)

Pour BEURRE – MARGARINE :

VELOX CN (120 pains/min.)

STANDARD BM-EB (5 t/h. pains de 1 kg)

MICROPAC ET-CL (200 portions restaurant - mise en boîte)

KUSTNER FRÈRES & C° S.A. Constructeurs - GENÈVE

